

**Province de Québec
Municipalité de Pierreville**

Procès-verbal de la *séance RÉGULIÈRE* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *LUNDI 14 février 2011 à 20 h 00* à l'hôtel de ville, au 26, rue Ally à Pierreville.

SONT PRÉSENTS :

Mesdames les conseillères Micheline Descheneaux, Jeannine Descoteaux, Mélanie Fontaine et messieurs les conseillers Sylvain Traversy, Marcel Lavoie et Jean-Luc Vallières, sous la présidence de monsieur André Descôteaux, maire, formant le quorum du conseil.

Est également présente madame *Isabelle Tougas, secrétaire*, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

EST ABSENT :

Tout le monde est présent.

01. MOMENT DE RECUEILLEMENT

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2011-02-024

Il est proposé par la conseillère Mélanie Fontaine
Appuyée par le conseiller Jean-Luc Vallières

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté, tout en laissant le varia ouvert.

01. Moment de recueillement ;
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 10 janvier 2011 ;
04. Adoption des comptes payés et à payer ;
05. Période de questions ;
06. Nomination d'un maire suppléant – De mars à octobre 2011 ;
07. Formulaire de déclaration intérimaire des dépenses (Préco) – Rue Principale ;
08. Fabrique Notre-Dame- Demande de commandite pour le Concert-bénéfice ;
09. Centre d'entraide de Pierreville – Demande de commandite ;
10. Flash Glace – Contribution financière ;
11. Canards illimités – Invitation à une activité-bénéfice ;
12. Règlement 103-2011 – Pourvoyant à l'approbation d'une somme de 2 850\$ par un emprunt pour couvrir les frais de refinancement du règlement 358 ;
13. Colloque sur la sécurité civile – Autorisation de participation ;
14. Formation ADMQ – Autorisation de paiement ;
15. Maison des Jeunes du Bas-St-François – Demande d'aide financière ;
16. Fondation de santé et services sociaux Bécancour-Nicolet-Yamaska – Activité de financement ;
17. Gaz de schiste ;
18. Route des navigateurs ;
19. Achat d'un tracteur Kubota – Crédit bail du tracteur Kubota (fin de contrat) ;
20. Remplacement et réparation d'ordinateurs défectueux – Achat de nouveaux équipements et réparation d'ancien ;
21. Analyse de Ph – Demande de soumission ;
22. Camp de jour 2011 – Prise en considération des soumissions reçues ;
23. Permis de construction émis ;
24. Dépôt des états des revenus et des dépenses au 31 janvier 2011 ;
25. Varia;
 - a) Location de salles;
26. Documents déposés ;
27. Rapport des rencontres des élus durant le mois ;
28. Période de questions ;
29. Levée de l'assemblée.

**03. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE
DU 10 JANVIER 2011**

Séance *RÉGULIÈRE* du 10 janvier 2011

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance régulière* du 10 janvier 2011, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

2011-02-025

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Micheline Descheneaux

Appuyée par la conseillère Jeannine Descoteaux

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la *séance régulière* du 10 janvier 2011 et d'en autoriser la signature.

04. ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

CONSIDÉRANT que les membres de ce conseil ont pris connaissance de la liste des comptes au 11 février 2011 ;

2011-02-026

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Jeannine Descoteaux

Appuyée par la conseillère Micheline Descheneaux

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de prendre acte du certificat de l'adjointe aux finances à l'égard de la disponibilité des fonds, tels que reproduits ci-après :

Je, soussignée, Michèle Latraverse, adjointe aux finances pour la municipalité de Pierreville, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget de l'exercice financier 2011.

Michèle Latraverse,

Adjointe aux finances

1	2133	A.D.M.Q.-Formation Guylaine	296.21 \$
2	2134	Buropro-Papier	273.42 \$
3	2135	Champagne Jean-Paul-Location-Fevrier	150.00 \$
4	2136	Cogeco cable Quebec inc-Internet biblio N-D	63.42 \$
5	2137	Daneau Alexane-Inscription hockey 2011	108.75 \$
6	2138	Descoteaux André-Déplacement de janvier 2011	75.60 \$
7	2139	Diffusion Strato inc-Tvq corriger	2.68 \$
8	2140	Dépanneur Pierreville-Essence	171.36 \$
9	2141	Dépanneur-Beau-soir-Diesel	245.58 \$
10	2142	Emco ltée-Fournitures aqueduc	1 044.38 \$
11	2143	Equipements Raydan-Fournitures et réparation d'outillages	62.42 \$
12	2144	Fédération québécoise des municipalités-Mise à jour	204.75 \$
13	*2145	Ferme le Petit-Lard inc. (soufflage de neige aux étangs 2010)	697.01 \$
14	2146	Fonds de l'information financière-Mutation	12.00 \$
15	2147	Gamelin Francois-3e versement	9 740.58 \$
16	2148	Gamelin Gaston-3e versement	13 857.61 \$
17	2149	Garage Pierre Dufresne-Réparation ford f-250	77.41 \$
18	2150	Gauthier Erika-Inscription ballet 2011	85.00 \$
19	2151	Gauthier Maxime-Inscription hockey 2011	127.50 \$
20	2152	Hubert gouin & fils-Huile au 19 lt gouverneur	9 738.64 \$
21	2153	John Meunier inc-Membrane pour étang	71.77 \$
22	2154	Laboratoire d'analyses S.M. inc-Analyse des eaux	391.91 \$
23	*2155	Les équipements JA kubota	229.60 \$
24	*2156	Les entreprises d'électricité D.A.ltée-Intervention, réparation et installation	3 641.58 \$
25	2157	Megaburo inc-Fournitures de bureau et lecture de compteur	551.96 \$
26	2158	M.R.C. Nicolet-Yamaska-Déplacement inspecteur	157.34 \$
27	2159	Neopost Canada ltée-location compteur	102.36 \$
28	2160	Patrick Morin-Matériaux divers	229.06 \$
29	2161	PG govern inc-Fournitures de bureau	1 507.62 \$
30	*2162	Pompes industrielles Launier inc.	1 080.01 \$
31	2163	Prodec équipement sanitaire-Fournitures produit d'entretien	400.45 \$
32	2164	Protectron inc-Système d'alarme H-V,Biblio,Garage	1 085.90 \$
33	*2165	Régie I.A.E.P. du bas St-Francois-Achat d'eau	22 294.86 \$
34	2166	Régie I.G.I.des déchets Bécancour-Nicolet-Yamaska-Fevrier	6 350.00 \$
35	2167	Régie intermunicipale des déchets du Bas St-Francois-Janvier et fevrier	15 371.00 \$
36	2168	Régie d'incendie Pierreville- Quote-part	18 986.48 \$
37	2169	RTL excavation Rg St-Louis fuite d'eau	818.34 \$

38	2170	Rouillard & frères inc -Fournitures	20.92 \$
39	2171	Serrupro serrurier tracy-Sorel enr-Réparation coffre et serrure	385.98 \$
40	2172	S.A.A.Q.-Immatriculation	1 253.15 \$
41	2173	Sogetel inc-Internet biblio	18.17 \$
42	2174	SSQ société d'assurance-vie inc-RREMQ de janvier 2011	1 426.94 \$
43	2175	Vacuum D.L. inc-Égouts débouché conduite	875.80 \$
44	2176	Deloitte & touche S.E.N.C-Vérification rapport MAMROT	1 566.47 \$
45	2177	Vouigny Estelle-Inscription hockey 2011	108.75 \$
Sous-total des factures à payer			115 960.74 \$

Kilométrage payé avec salaire

1	x	Michele Latraverse-Janvier	- \$
2	x	Guylaine Courchesne-Janvier	- \$
3	x	Isabelle Tougas-Janvier	4.74 \$
4	x	Sylvain Bardier-Janvier	16.20 \$
Sous-total des factures déjà payées			16.20 \$

Déboursés directs

1	2124	ADMQ-Cotisation annuel	585.13 \$
2	2125	Construction Thiery Lampron inc-Ascenseur	46 628.66 \$
3	2126	Départ jeunesse-Commandite	100.00 \$
4	2127	Dessau inc-Rue Georges et rue Hector	24 539.45 \$
5	2128	Financière banque national inc-Capital et intérêts regl A-002-2001 #1	316 987.78 \$
6	2129	Financière banque national inc-Capital et intérêts regl A-002-2001 #2	12 599.25 \$
7	2130	Neopost Canada Ltée-3000 timbres	2 016.48 \$
8	2131	SSQ société d'assurance-vie inc-Régime de retraite de décembre	4 742.08 \$
9	2132	Ministre des finance-Formation	350.00 \$
Sous-total des factures déjà payées			408 548.83 \$

Prélèvements automatique

1	x	Bell Canada-Janvier	1 387.31 \$
2	x	Ministre du revenu du Québec-Remise D.A.S. Janvier	5 040.57 \$
3	x	Receveur général du Canada-Remise D.A.S Janvier	2 042.99 \$
4	x	Hydro-Quebec-Janvier	4 349.38 \$
5	x	Kubota Canada tée-Janvier	842.23 \$
6	x	TéluS Mobilité-Janvier	315.85 \$
7	x	Visa Desjardins-Livre biblio et déplacement	70.86 \$
			14 049.19 \$
Total des factures du mois			538 574.96 \$

05. PÉRIODE DE QUESTIONS

La première période de questions débute à 20h13 et se termine à 20h20.

06. NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT --- De mars à octobre 2011

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 116 du Code municipal, le conseil peut en tout temps nommer un des conseillers comme maire suppléant, lequel en l'absence du maire ou pendant la vacance de cette charge remplira les fonctions de maire avec tous les privilèges, droits et obligations s'y rattachant ;

2011-02-027

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Marcel Lavoie
Appuyé par la conseillère Micheline Descheneaux

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de nommer Madame la conseillère *JEANNINE DESCOTEAUX*, en tant que maire suppléant pour une période de huit (8) mois, soit de mars à octobre 2011.

Madame Descoteaux accepte cette nomination.

07. FORMULAIRE DE DÉCLARATION INTÉRIMAIRE DE DÉPENSES

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Canada a annoncé, le 2 décembre 2010, qu'il permettait, sous certaines conditions, de compléter jusqu'au 31 octobre 2011 des projets subventionnés dans le cadre du Programme de renouvellement des conduites (PRECO) notamment ;

CONSIDÉRANT que pour la date de fin de ce ou de ces projets puisse être prorogée au 31 octobre 2011, le conseil municipal a déjà transmis au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire une résolution par laquelle il s'est engagé à compléter ce ou ces projets avant cette date et à accepter la responsabilité de défrayer les coûts des travaux réalisés après cette date ;

CONSIDÉRANT que la date de fin de ce ou de ces projets puisse être prorogée au 31 octobre 2011, il faut aussi que des dépenses admissibles (honoraires professionnels ou achat de matériaux ou travaux matériels) aient été facturées pour ce ou ces projets avant le 31 mars 2011 ;

CONSIDÉRANT que pour rendre compte de ces dépenses au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, il faut lui transmettre, au plus tard le 31 mars 2011, le formulaire de déclaration intérimaire de dépenses complété et signé accompagnée d'une résolution du conseil certifié conforme et signé ;

2011-02-28

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Vallières
Appuyé par la conseillère Micheline Descheneaux

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser madame Guylaine Courchesne, adjointe administrative et directrice générale par intérim, en l'absence de madame, Micheline C. Laforce, directrice générale à compléter et signer le formulaire de déclaration intérimaire de dépenses annexé à la présente résolution, et de transmettre ce formulaire et cette résolution, au plus tard le 31 mars 2011, à la Direction générale des infrastructures du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

08. FABRIQUE NOTRE-DAME DE-PIERREVILLE – Demande de commandite pour le Concert-bénéfice

CONSIDÉRANT la demande de commandite reçue de la *Fabrique de Notre-Dame-de-Pierreville* dans le cadre de la 6^{ème} édition de son Concert-bénéfice qui se tiendra le 17 avril 2011 ;

CONSIDÉRANT que les profits générés par cette activité seront investis dans la communauté chrétienne de ce secteur ;

2011-02-029

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Mélanie Fontaine
Appuyée par la conseillère Jeannine Descoteaux

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le versement d'une somme de 100\$ à titre de contribution financière à la *Fabrique de Notre-Dame-de-Pierreville* en vue de la tenue de son concert-bénéfice du 17 avril prochain.

Afin de donner application à la présente résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire « Subv. Organismes-divers » 02 701 90 990

09. CENTRE D'ENTRAIDE DE PIERREVILLE – Demande de commandite

CONSIDÉRANT la demande de commandite du *Centre d'entraide de Pierreville*, reçue le 6 janvier dernier ;

CONSIDÉRANT que le centre sert 70 à 75 personnes de la municipalité dans le besoin ;

2011-02-030

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Marcel Lavoie

Appuyé par la conseillère Micheline Descheneaux

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser un montant de 200\$ à titre de contribution financière au *Centre d'entraide de Pierreville* afin d'aider les familles démunies de la municipalité.

Afin de donner application à la présente résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire « Subv. Organismes divers » 02 701 90 990

10. FLASH GLACE – Contribution financière

CONSIDÉRANT la tenue de l'activité *FLASH GLACE*, le 25 février prochain ;

CONSIDÉRANT l'appui financier accordé par le passé par notre Municipalité pour l'organisation de cette activité afin d'en supporter une partie des coûts ;

2011-02-031

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Sylvain Traversy

Appuyé par le conseiller Marcel Lavoie

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser une dépense de 2 000\$ pour l'organisation de l'activité *FLASH GLACE*.

Afin de donner application à la présente résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire « Subvention – Comité loisirs » 02 701 90 992.

11. CANARDS ILLIMITÉS – Invitation à une activité-bénéfice

CONSIDÉRANT l'invitation reçue de Canards Illimités pour assister à une activité-bénéfice qui se tiendra le 5 mars prochain ;

2011-02-032

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Micheline Descheneaux

Appuyée par la conseillère Mélanie Fontaine

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser un débours de 50\$, afin de permettre au conseiller Sylvain Traversy de représenter la municipalité de Pierreville lors de cette activité-bénéfice, le 5 mars 2011, au profit de Canards Illimités.

Afin de donner application à la présente résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire « Subv. Organismes-Divers » 02 701 90 990

12. RÈGLEMENT 103-2011 – Pourvoyant à l'approbation d'une somme de 2 850\$ par un emprunt pour couvrir les frais de refinancement du règlement #358

CONSIDÉRANT l'emprunt décrété par le règlement #358, au montant initial de 191 900\$, sur lequel un refinancement devra être effectué pour un montant de 142 100\$ concernant les travaux d'une partie d'aqueduc de la rue Maurault ;

CONSIDÉRANT que les coûts de ventes relatifs à l'émission du montant ci-haut mentionné sont estimés à la somme de 2 850\$, et vu que la Municipalité ne peut honorer cette dépense à même les fonds généraux, elle doit donc emprunter cette somme ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'emprunter cette somme conformément à la *Loi sur les dettes et emprunts municipaux* ;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion de présentation du présent règlement a été donné lors de la séance régulière du 10 janvier 2011 par la résolution 2011-01-008 ;

2011-02-033
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller Sylvain Traversy
Appuyé par la conseillère Mélanie Fontaine

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que le règlement portant le titre de « *Règlement 103-2011 – Pourvoyant l'approbation d'une somme de 2 850\$ par un emprunt pour couvrir les frais de refinancement du règlement #358* » soit et est adopté.

13. COLLOQUE SUR LA SÉCURITÉ CIVILE – Autorisation de participation

CONSIDÉRANT la tenue du Colloque sur la sécurité civile qui se tiendra à St-Hyacinthe, les 16 et 17 février 2011 ;

CONSIDÉRANT la pertinence des conférences qui y seront présentées et leur utilité dans la gestion des risques et des mesures d'urgence ;

2011-02-034
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère Mélanie Fontaine
Appuyée par la conseillère Jeannine Descoteaux

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le maire, monsieur André Descôteaux et la conseillère madame Micheline Descheneaux, à participer au Colloque sur la sécurité civile, les 16 et 17 février prochain, à St-Hyacinthe, au coût de 175\$/participant ;

QUE les frais de déplacement et d'hébergement seront remboursés aux participants sur présentation de pièces justificatives.

Afin de donner application à la présente résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire « Congrès-formation-déplacement-élus » 02 110 00 310

14. FORMATION ADMQ – Autorisation de paiement

CONSIDÉRANT que les lois sur la gestion des contrats municipaux ont été modifiées depuis janvier dernier ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de se tenir à jour, régulièrement, dans ces changements ;

2011-02-035
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère Micheline Descheneaux
Appuyée par la conseillère Mélanie Fontaine

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser les paiements au montant de 230\$ (taxes en sus) pour la formation intitulée *La gestion des contrats municipaux dans la foulée des récents changements législatifs*, qui a eu lieu le 3 février dernier à l'Hôtel Le Dauphin de Drummondville, et un montant de 30\$ (taxes en sus) pour la formation du *SEAO*, qui se tiendra le 30 mars prochain par internet.

Afin de donner application à la présente résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire « Congrès-formation-déplacements » 02 130 00 310

15. MAISON DES JEUNES DU BAS-ST-FRANÇOIS – Demande d'aide financière

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière déposée en date du 24 novembre 2010 par la Maison des Jeunes du Bas-St-François ;

CONSIDÉRANT que l'objectif premier de cet organisme est d'impliquer le jeune dans sa communauté ;

2011-02-036

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller Sylvain Traversy
Appuyé par le conseiller Jean-Luc Vallières

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'accorder un déboursé de 2 500\$ en guise d'aide financière à l'organisme *La Maison des Jeunes du Bas-St-François* ;

QU'un montant additionnel de 2 500\$ leur sera remis en juin, à la suite de leur assemblée annuelle.

Afin de donner application à la présente résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire « Subv. Organismes- Divers » 02 701 90 996

16. FONDATION DE SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX BÉCANCOUR-NICOLET-YAMASKA – Activité de financement

CONSIDÉRANT la tenue d'un spectacle-bénéfice le 18 février prochain, organisé par la Fondation de santé et services sociaux Bécancour-Nicolet-Yamaska dans le cadre de sa campagne de financement;

CONSIDÉRANT que les profits de cette activité serviront à financer l'achat d'équipements médicaux;

2011-02-037

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller Sylvain Traversy
Appuyé par la conseillère Jeannine Descoteaux

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser un déboursé de 75\$ pour l'achat d'un billet VIP ;

QUE ce billet soit remis à monsieur le maire, André Descôteaux, qui représentera la municipalité de Pierreville lors de ce spectacle-bénéfice le 18 février prochain, à l'Auditorium des Sœurs de l'Assomption de Nicolet.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire « Subv. Organismes-divers » 02 701 90 990

17. GAZ DE SCHISTE

CONSIDÉRANT le débat public et l'ensemble de la problématique portant sur l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste au Québec;

CONSIDÉRANT que dans ce dossier, à titre d'entité politique représentant les citoyens de la Municipalité de Pierreville, ce Conseil se fixe comme premier objectif, qu'advenant une exploration et exploitation de gaz de schiste sur le territoire, les citoyens puissent continuer à jouir d'une belle qualité de vie et d'environnement pendant et après l'exploitation du gaz de schiste;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Pierreville est préoccupée par la nouvelle industrie gazière qui œuvre au Québec, notamment en ce qui a trait à la protection de l'environnement, l'utilisation de l'eau et des infrastructures, la sécurité publique et les redevances potentielles qui pourraient être versées dans le milieu;

CONSIDÉRANT que ce Conseil est d'avis qu'il partage les mêmes inquiétudes que la population que nous représentons;

CONSIDÉRANT que le BAPE devrait déposer son rapport au ministre pour la fin de février 2011 et que le gouvernement devrait s'en inspirer pour déposer un projet de loi encadrant l'exploration et l'exploitation des gaz de schistes

2011-02-038

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller Sylvain Traversy

Appuyé par le conseiller Marcel Lavoie

QUE la municipalité de Pierreville reconnaît des avantages à l'exploitation des gaz de schiste, notamment au niveau de l'expansion du réseau de distribution et l'utilisation du gaz naturel à des fins agricole, résidentielle, industrielle, institutionnelle;

QUE dans la situation présente, se déclare contre l'exploration et l'exploitation du gaz des schiste, tant et aussi longtemps que le BAPE n'ait donné un avis positif crédible, qu'un projet de loi n'aura pas été adopté et entré en vigueur qui réponde aux demandes du BAPE et à nos propres demandes;

QUE nous demandons un moratoire jusqu'à ce que les conditions soient réunies pour justifier la reprise de l'exploration et le début de l'exploitation de gaz naturel sur notre territoire, dans l'objectif de protéger les intérêts des citoyens.

Le conseiller Jean-Luc Vallières demande le vote.

En faveur de l'adoption de cette résolution :

Sylvain Traversy (proposateur)
Marcel Lavoie (secondateur)
Micheline Descheneaux
Jeannine Descoteaux
Mélanie Fontaine

Contre l'adoption de cette résolution :

Jean-Luc Vallières

Cette résolution est donc **ADOPTÉE MAJORITAIREMENT**.

18. ROUTE DES NAVIGATEURS

CONSIDÉRANT qu'il y a projet de poursuivre « La Route des Navigateurs » de Baie-du-Febvre à la limite ouest de la MRC;

CONSIDÉRANT que le tracé de « La Route des Navigateurs » se définit d'un point d'ancrage (attrait) à un autre point d'ancrage et selon le chemin le plus court, tout en longeant la voie maritime pour profiter des percées visuelles qui s'y trouvent;

CONSIDÉRANT qu'en l'absence d'un point d'ancrage entre le Centre d'interprétation de Baie-du-Febvre et la limite ouest de la MRC, le Ministère du tourisme considère que la signalisation de ce tronçon n'est pas justifiée pour le moment;

CONSIDÉRANT que pour être reconnu point d'ancrage, un attrait touristique doit être en lien avec la thématique et accessible à la clientèle de passage. Pour ce faire, il doit être ouvert aux visiteurs et des services d'accueil et d'information doivent y être offerts par du personnel ou des panneaux d'interprétation;

CONSIDÉRANT que le Ministère du tourisme reconnaît la pertinence de signaler le secteur entre Baie-du-Febvre et la limite ouest de la MRC lorsque l'offre touristique y sera bonifiée;

CONSIDÉRANT que la signalisation favorisera l'augmentation de l'achalandage des commerces, des attractions et des services touristiques de l'ensemble du territoire;

CONSIDÉRANT que les routes signalisées sont priorisées par les différents ministères dans les projets de développement (Route verte, promotion touristique, etc,);

CONSIDÉRANT que le prolongement de « La Route des Navigateurs » jusqu'à la limite ouest de la MRC Nicolet-Yamaska permettra à la région de la Montérégie de se rattacher à celle du Centre-du-Québec contribuant ainsi à faire de « La Route des Navigateurs » la plus longue route touristique du Québec;

CONSIDÉRANT que le projet suscite un grand intérêt auprès des intervenants touristiques consultés;

CONSIDÉRANT que les élus de chacune des municipalités de la MRC sont informés et en accord avec ce projet;

2011-02-039

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Sylvain Traversy
Appuyé par la conseillère Mélanie Fontaine

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présent, que la municipalité de Pierreville souhaite la mise en place de « La Route des Navigateurs » jusqu'à Baie-du-Febvre et reconnaît l'importance et la nécessité de développer un point d'ancrage en lien avec la thématique pour bonifier l'offre et obtenir la signalisation touristique dans son secteur.

19. ACHAT TRACTEUR KUBOTA – Crédit-bail tracteur Kubota (fin de contrat)

CONSIDÉRANT que notre bail pour le tracteur Kubota L35404HSTC prenait fin en janvier 2011;

CONSIDÉRANT que ce tracteur à seulement 800 heures à son actif;

CONSIDÉRANT que la valeur de rachat du bail portant le numéro 560381 se situe à 10 000\$ (taxes en sus);

2011-02-040

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Jeannine Descoteaux
Appuyée par le conseiller Jean-Luc Vallières

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de conserver le tracteur Kubota L35404HSTC en procédant à son achat pour un montant de 11 392.50\$ (taxes incluses) et d'autoriser le maire et la directrice générale à signer pour et au nom de la Municipalité de Pierreville le contrat d'achat.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire « Emprunt tracteur » 03 210 00 009

20. REMPLACEMENT ET RÉPARATION D'ORDINATEURS DÉFECTUEUX – Achat de nouveaux équipements et réparation d'ancien

CONSIDÉRANT les bris de trois (3) ordinateurs, soit deux (2) à la bibliothèque Jean-Luc Précourt et un au bureau municipal et d'un virus dans l'ordinateur de la bibliothèque de Notre-Dame;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de remplacer ces ordinateurs et de réparer celui infecté, qui ne date que d'un an ;

EN CONSÉQUENCE,

2011-02-041

Il est proposé par le conseiller Marcel Lavoie
Appuyé par la conseillère Mélanie Fontaine

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de faire réparer et de demander de changer les trois (3) tours d'ordinateurs pour un montant maximum de ± 2,500\$ avec Micro-Experts pour la bibliothèque Jean-Luc-Précourt et Groupe Info Plus pour le bureau municipal et la bibliothèque de Notre-Dame.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles aux postes budgétaires Notre-Dame : « Entretien et réparation NDP » 02 132 00 522, Biblio Précourt : « informatique » 02 702 30 414, et 03 310 00 002, Bureau municipal : « Equip. Informatique et bureaux » 03 310 00 002

21. ANALYSES DE Ph – Demande de soumission

CONSIDÉRANT qu'il nous faut prendre des tests de Ph à tous les mois pour l'étang de Pierreville ;

CONSIDÉRANT que pour prendre ces tests, il nous faut acheter du dissolvant, des bouteilles et repartir la pompe aux six (6) mois ;

CONSIDÉRANT la soumission reçue de LABORATOIRES D'ANALYSES S.M, seul soumissionnaire, étant donné que ceux-ci font déjà nos autres tests d'étang et de piscine ainsi que les tests de l'usine de Notre-Dame;

2010-02-042

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Marcel Lavoie

Appuyé par la conseillère Mélanie Fontaine

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de mandater les LABORATOIRES D'ANALYSES S.M. de Varennes pour l'analyse du taux de Ph dans l'étang de Pierreville, au montant de 12\$ par échantillon, soit 144\$ (taxes en sus) par année.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire « Analyses-assainissement eaux » 02 414 10 452

22. CAMP DE JOUR 2011 – Prise en considération des soumissions reçues

CONSIDÉRANT que nous devons préparer le camp de jour de cet été et que nous voulons procéder à une nouvelle approche auprès des jeunes;

CONSIDÉRANT les demandes de soumissions demandées, reçues et sans réponse, à savoir ;

<i>AES</i>	<i>38 000\$ (taxes incluses)</i>
<i>LANGMOBILE</i>	<i>ne dessert pas notre région</i>
<i>LOISIRS 3000</i>	<i>aucune réponse</i>
<i>SPORTMAX</i>	<i>aucune réponse</i>

CONSIDÉRANT que, comme les années passées, la Communauté d'Odanak et la municipalité de St-François-du-Lac, partageront avec nous, la facture du camp de jour ;

2011-02-043

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Sylvain Traversy

Appuyé par la conseillère Mélanie Fontaine

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'octroyer le contrat à AES de St-Hubert, au montant de \pm 38 000\$ (taxes incluses) équivalent \pm 30 jeunes, pour débiter les préparatifs de notre camp de jour 2011 ;

QUE ce montant variera selon le nombre d'inscription reçue ;

QUE ceux-ci s'occuperont de trouver les employés, de les former et de faire le suivi ainsi que gérer les inscriptions.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire « Subv. Comité loisirs » 02 701 90 992

23. PERMIS DE CONSTRUCTION EMIS

1. *André Marcotte, 19-19A Rg du Petit Bois* *Changement d'usage, résidentiel principal*
2. *Linda Laliberté, 31 Rg du Petit-Bois... ..* *Démolition d'une remise*
3. *Michel Bélisle, 91 Rg du Petit-Bois... ..* *Rénovation*
4. *Ferme St-François, 7-9 Georges... ..* *Rénovation commercial*

24. DÉPÔT DES ÉTATS DES REVENUS ET DES DÉPENSES AU 31 JANVIER 2011

Aucun dépôt des états des revenus et des dépenses.

25. VARIA

A) **Location de salles** : Le conseiller Sylvain Traversy demande les informations (montant, durée, nom du locateur) et les conditions sur les baux et contrats des locateurs des salles et du centre communautaire de Pierreville.

26. DOCUMENTS DÉPOSÉS

1. MRC – Extrait du procès-verbal du 13 janvier 2011 --- Majoration des frais d'administration
2. MARTHE TAILLON –Fonds de soutien culturel
3. JACQUES MEREL --- Bulletin municipal #79 Mairie de La Membrolle sur Choisille
4. RÉSEAU ENVIRONNEMENT --- Programme d'économie d'eau potable
5. LIEN MAISON DE LA FAMILLE – Lettre de remerciements
6. MMQ ---Part de la ristourne
7. SIGNAL SERVICES ---Offre de services
8. ADMQ--- Membres en direct – Février 2011
9. COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVERAINE --- Plan Triennal
10. MRC ---Adoption du schéma d'aménagement révisé --- Règlement 2010-07
11. L'ÉVÉNEMENT ---Catalogue 2010 --- Offre de services

27. RAPPORT DES RENCONTRES DES ÉLUS DURANT LE MOIS

Mesdames Micheline Deschenaux, Jeannine Descoteaux, Mélanie Fontaine et messieurs Sylvain Traversy, Marcel Lavoie et Jean-Luc Vallières ainsi que monsieur le maire, André Descôteaux font état des rencontres auxquelles ils ont assisté le mois dernier.

28. PÉRIODE DE QUESTIONS

La seconde période de questions débute à 21h20 et se termine à 21h24.


29. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE


2011-02-044

Il est proposé par le conseiller Sylvain Traversy

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée à 21h24.

Note : il y avait 8 citoyen(ne)s présent(e)s lors de cette séance régulière.


André Descôteaux, maire


Isabelle Tougas, secrétaire-réceptionniste
Secrétaire de l'assemblée